



SIDIIEF

SECRÉTARIAT INTERNATIONAL DES INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS DE L'ESPACE FRANCOPHONE

**DÉCLARATION EN FAVEUR DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE
POUR LES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS
DE L'ESPACE FRANCOPHONE**

Adoptée

à l'Assemblée générale du SIDIIEF du 22 mai 2012

Un système de santé qui investit dans l'expertise infirmière fait un choix éclairé, porteur d'une véritable transformation des soins qui marquera le XXI^e siècle (SIDIIEF, 2011)

Par la Déclaration de Genève, l'Assemblée générale soutient et ratifie la position du SIDIIEF en faveur de la formation universitaire pour les infirmières et infirmiers de l'espace francophone tel qu'énoncé dans son mémoire 2011 et demande la poursuite des efforts pour en assurer la réalisation dans les différents pays de la francophonie d'ici 2020.

Genève, le 22 mai 2012

PRÉAMBULE

L'Assemblée générale du SIDIEF, tenue à Marrakech (Maroc) le 9 juin 2009, a recommandé que le SIDIEF se penche sur les iniquités et les disparités dans l'accès à la formation universitaire au sein de la francophonie et qu'il adopte une position officielle susceptible d'encourager les pays à soutenir cet accès.

Inquiets du fossé qui se creuse entre la formation et les besoins de santé de la population, les infirmières et les infirmiers de la francophonie ont fait valoir l'urgence d'établir et de maintenir un dialogue, d'égal à égal, avec leurs collègues d'autres pays. Le cas particulier de l'Afrique où l'accès aux études universitaires en sciences infirmières est quasi impossible fut évoqué.

Dans ces pays, le manque d'accès aux connaissances scientifiques de pointe compromet les efforts des professionnels de la santé et retarde les progrès vers la réalisation des *Objectifs du millénaire pour le développement* (OMD).

Alors que les pays anglo-saxons, hispanophones et scandinaves sont reconnus mondialement pour leur avance significative en ce qui a trait à la formation en sciences infirmières et que le grade universitaire devient la condition pour l'entrée dans la profession, force est de constater que plusieurs pays de la francophonie font preuve d'un retard évident en cette matière.

Devant le sérieux retard des pays de la francophonie à souscrire à l'« universitarisation » de la formation infirmière nécessaire au repositionnement du rôle infirmier dans un contexte de mobilité professionnelle et de réformes des systèmes nationaux de santé, le conseil d'administration du SIDIEF a accordé une haute priorité à l'étude des enjeux de la formation infirmière dans une filière universitaire complète, tel que souhaité par l'assemblée de Marrakech 2009. Le SIDIEF a publié en 2011 un mémoire faisant état de cette prise de position.

MÉMOIRE DU SIDIEF : LA FORMATION UNIVERSITAIRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS – UNE RÉPONSE AUX DÉFIS DES SYSTÈMES DE SANTÉ

● PRINCIPAUX CONSTATS

Les défis de santé du XXI^e siècle sont connus et font l'objet d'un large consensus. Qu'il s'agisse notamment de la prise en charge de la chronicité, des troubles mentaux, de la persistance des maladies transmissibles, de la mortalité maternelle et infantile, des inégalités en santé, tous font appel à l'urgence de rendre accessibles les soins, principalement les soins primaires, comme réponse essentielle aux besoins de santé évolutifs des populations. Tous les systèmes de santé sont appelés à se renouveler et ce sont ceux qui s'engageront dans une véritable transformation en profondeur qui en profiteront le plus.

Les soins de santé de l'avenir ne ressembleront en rien à ceux du passé si l'on tient compte de l'importance des changements démographiques, épidémiologiques, scientifiques et technologiques déjà en cours. Liés à la précarité des ressources et à la pénurie de professionnels compétents, les soins requièrent dès lors des approches fondées sur des bonnes pratiques et les évidences scientifiques formalisées par la recherche. Ils nécessitent un repositionnement des rôles professionnels, un nouveau partage des responsabilités, notamment entre médecins, infirmières et infirmiers, pour atteindre l'efficacité et l'efficience recherchées par les systèmes de santé à l'échelle mondiale. Un enjeu de justice sociale et aussi d'équité mérite d'être évoqué pour un groupe professionnel largement féminin qui se voit encore trop souvent tenu à l'écart des études supérieures.

Investir dans l'expertise des infirmières et des infirmiers est un choix éclairé et porteur de solutions à moyen et long termes. La plus-value de l'expertise est connue, des résultats probants le démontrent, notamment sur la sécurité des patients, la qualité des soins, la satisfaction des patients et des professionnels ainsi que sur la maîtrise des coûts. *L'agir-expert* est un gage de collaboration interprofessionnelle, d'innovation ainsi que de gouvernance juste et efficace.

Il est permis d'avancer que l'engagement d'un corps infirmier mieux formé représente un investissement fructueux plutôt qu'une dépense. En témoignent les réductions de coûts imputables aux accidents, événements indésirables, complications, ré-hospitalisations et les bénéfices pour les patients, leurs proches et la société. La compétence de l'infirmière qualifiée est donc à l'évidence de nature à contribuer aux objectifs de renforcement des systèmes de santé.

D'ailleurs, de grandes organisations internationales l'ont bien compris. C'est pourquoi, qu'il s'agisse de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), elles interpellent les pays afin qu'ils investissent dans la formation des infirmières et des infirmiers de manière à élargir le spectre de leur pratique. La valeur des rôles infirmiers avancés a été démontrée et en ce sens, le Conseil international des infirmières (CII) demande aux pays de soutenir la formation des infirmières et infirmiers pour assurer l'accès à des soins efficaces, sécuritaires, efficaces et réduire les coûts de la non-qualité ou de l'insuffisance de qualité.

Le SIDIIEF se joint aux grandes organisations internationales favorables à des politiques qui encouragent l'accès à la formation universitaire et le développement d'une discipline académique s'appuyant sur les 3 cycles universitaires.

Près d'une centaine d'organisations, issues de plusieurs régions de la francophonie ainsi que le Conseil international des infirmières (CII) et l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS) appuient sans réserve les conclusions et recommandations du mémoire du SIDIIEF sur la formation infirmière universitaire.

● **PRISE DE POSITION DU SIDIIEF**

Fort de ces appuis, le SIDIIEF juge qu'il est incontournable d'investir dans la formation universitaire et dans la recherche disciplinaire pour être à même de répondre aux défis d'accessibilité, d'efficacité, d'efficience et d'innovation dans les systèmes de santé. Le plus souvent à la porte d'entrée du système de santé, les infirmières et infirmiers représentent le corps professionnel le plus nombreux, en contact direct avec les besoins de santé des personnes, des familles et des communautés. Le SIDIIEF est donc persuadé que plus d'un million d'infirmières et d'infirmiers, d'une trentaine de pays francophones, représentent une force incontestable et un potentiel remarquable au service de la santé des populations.

Le SIDIIEF lance donc appel formel aux gouvernements des pays de la Francophonie pour :

- ➔ **qu'ils instaurent un système d'enseignement universitaire couvrant les 1^{er}, 2^e et 3^e cycles d'études en sciences infirmières;**
- ➔ **qu'ils statuent sur le niveau universitaire de bachelier/bachelor ou de licence en sciences infirmières comme condition d'entrée à la profession infirmière;**
- ➔ **qu'ils invitent l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à soutenir prioritairement les pays d'Afrique par des mécanismes de coopération institutionnelle, nationale, intra et inter régionale, visant à mettre en place la formation universitaire en sciences infirmières.**

APPUIS EN FAVEUR DE LA POSITION DU SIDIIEF

Pour consulter la liste des appuis constamment mise à jour, veuillez consulter le site Web du SIDIIEF (www.sidiief.org) à la rubrique : Publications / Publications du SIDIIEF.

TEXTE DU MÉMOIRE

Le Mémoire est disponible en texte intégral sur le site Web du SIDIIEF (www.sidiief.org) à la rubrique : Publications / Publications du SIDIIEF.